Image not found or type unknown

Demande de naturalisation en cours de thèse doctorat

Par **TSD1**, le **18/01/2015** à **16:03**

Bonjour,

Tout d'abord je tiens à vous remercier d'avoir penser à créer ce forum très utile et un grand merci pour l'aide apportée par les bénévoles.

Je suis présente sur le sol français depuis 2010, où j'ai obtenu deux diplômes français (Master recherche et Mastère Spécialisé). Actuellement, je suis en dernière année de thèse doctorat CIFRE (Contrat CDD de 3 ans avec une entreprise, ce contrat est jusque'à oct 2015).
Je suis imposable depuis 2013 (en 2012 seulement la taxe d'habitation et TV) et je possède une carte de séjour mention "Scientifique".
Je me demande si j'aurais des chance d'obtenir la naturalisation si je dépose ma demande courant Avril 2015 sachant que mon contrat CDD se termine fin oct 2015.

Je vous remercie

Cordialement

Par **domat**, le **18/01/2015** à **16:15**

bjr,
dans votre cas, la durée exigée de résidence en france est réduite à 2 ans, donc vous pouvez déposez votre demande.
vous pouvez consulter ce lien:
http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2213.xhtml
cdt

Par **TSD1**, le **18/01/2015** à **16:26**

Bonjour Domat, je vous remercie vivement pour votre réponse. Mais est ce que le fait que mon CDD va prendre fin en octobre 2015 pourra être un motif de refus (instabilité financière et ou professionnelle)?

Cordialement

Par **AKLS**, le **10/02/2015** à **17:34**

Bonjour,

Je vous remercie en avance pour votre réponse. Ma question est pareille à celui de "TSD1". Je suis arrivée en France en 2012 pour faire un Master 2, dont le diplôme j'ai obtenue en 2013. Après, j'ai commencée à faire une thèse CIFRE (contrat CDD pendant trois ans), qui finira en décembre 2016. Est-ce que c'est possible pour moi de déposer une demande de naturalisation déjà? Est-ce que ça pourra être favorable?

Merci

Par **ratam**, le **02/10/2017** à **12:54**

bonjour

je suis doctorant depuis janvier 2017 ma thèse est financier entièrement par mon pays d'origine et donc je ne suis pas imposable alors j'aimerai savoir si je pourrais déposer le dossier de naturalisations francaise

Par **Hanou_Tunisie**, le **02/11/2018** à **00:17**

Bonsoir

c est mon cas ratam

Par **youris**, le **02/11/2018** à **09:25**

bonjour,
une des conditions essentielles pour obtenir la nationalité française est l'insertion professionnelle afin de disposer de ressources stables et suffisantes.
voir ce lien:
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2213
salutations

Par **Aidoudi**, le **26/12/2018** à **05:30**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

Bonjour,

Je suis professeur de français titulaire en Tunisie depuis 17 ans et contractuelle à Bordeaux depuis 3 ans. Mariée avec 2 enfants, scolarisés. Mon mari à un CDI depuis 2 ans. J ai eu mon doctorat cette année. (Juillet 2019) En attendant ma qualification pour enseigner à l Université (et ce n est pas facile), je me suis inscrite aux Concours de l enseignement public second degré. Pour passer le concours, je dois avoir la nationalité. J ai déposé mon dossier de naturalisation. Ma question est: aurais-je un avis favorable?

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés